

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20251006-D_06_10_2025_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Délibération n°06-10-2025-011

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 6 octobre 2025*

Date de convocation	30 septembre 2025
Date d'affichage	30 septembre 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	44 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 6 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint-Aubin-des-Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0 -

Pouvoirs : 7 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 11 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Joël CIRON, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

GUICHET HABITAT : ENGAGEMENT FINANCIER DE DOSSIERS DE TRAVAUX

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°26-06-2023-010 en date du 26 juin 2023 relative à l'engagement financier de dossiers travaux,
Vu le rapport du Président présenté par M. Dominique EDON, Vice-président en charge de l'Equipement, logement et mobilités,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE :

- Que depuis novembre 2022, la Communauté de communes a obtenu la mise en place d'un guichet unique de l'habitat France Rénov'.
- Que par délibération du 26 juin 2023, le règlement de paiement prescrit l'engagement des aides intercommunales par délibération subséquente à l'accord du Département délégataire des aides Anah.
- Que la subvention de la Communauté de Communes sera versée en une seule fois, après exécution totale des travaux, sur présentation des factures acquittées, sans nécessité d'une nouvelle délibération du conseil communautaire. Le montant de l'aide sera arrondi à l'euro inférieur.
- Qu'en cas de différentiel entre les montants engagés et les factures présentées, la subvention pourra être recalculée au prorata des dépenses réellement réalisées, sans pouvoir dépasser le montant engagé.
- Que le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans pour achever les travaux à compter de la date d'engagement en conseil communautaire. Il s'engage à fournir tout document complémentaire qui lui serait demandé et à mentionner le soutien de la Communauté de Communes et éventuellement à apposer sur l'habitation aidée le panneau remis par la CCPE pour communiquer sur l'opération.

Les dossiers transmis par INHARI suite à l'accord du département sont les suivants :

Nom Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
BENARD-BOUFFARD Michel et Nadine	1 Rue Laurent Boutroue	Gréez-sur-Roc	Autonomie	15 666,00 €	7 221,00 €	15%	1 000 €	1 000 €
BLANCHET Maxime	Chemin La Barque	La Ferté-Bernard	Energie	54 840,00 €	51 356,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
BOURLIER Gaston et Raymonde	9 Place de l'Eglise	Courgenard	Autonomie	4 943,00 €	3 167,00 €	15%	1 000 €	741 €
ROUYER-BRUNEAU Corentin et Julie	5 Rue de l'Argenterie	Melleray	Energie	52 659,00 €	56 216,00 €	30%	8 000 €	8 000 €
CABARET Denise	17 Rue Gaston Ramon	La Ferté-Bernard	Autonomie	6 707,00 €	4 817,00 €	15%	1 000 €	1 000 €
CHOUPEAUX Kurt	25 Rue du Centre	La Chapelle St Rémy	Energie	26 086,00 €	26 126,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
DE MONTS Philippe	La Cohinerie	Boëssé-le-Sec	Energie	89 128,00 €	51 000,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
SCI DELBRACCIO	33 Rue des Paris	La Ferté-Bernard	Energie	22 627,00 €	9 656,00 €	30%	4 000 €	4 000 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Nom Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
SCI DELBRACCIO	33 Rue des Paris	La Ferté-Bernard	Energie	13 874,00 €	7 468,00 €	30%	4 000 €	4 000 €
DENIS Bernard et Liliane	52 bis Rue de Chéronne	Tuffé Val de la Chéronne	Autonomie	7 004,00 €	6 212,00 €	20%	1 500 €	1 400 €
DUPONT Françoise	17 Grande Rue	Tuffé Val de la Chéronne	Autonomie	7 928,00 €	7 050,00 €	20%	1 500 €	1 500 €
EPINEAU Lucie	45 Rue des Bains	Le Luard	Energie	31 632,00 €	36 468,00 €	30%	8 000 €	8 000 €
FORTIN Thierry	79 Rue des Calots	La Ferté-Bernard	Energie	43 086,00 €	32 160,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
FUGER Camille	824 Route d'Ivergny, les Petites Troutières	Lamnay	Energie	28 061,00 €	27 255,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
HAREL Andgélina	Sam Suphy	Montmirail	Energie	56 735,00 €	53 061,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
HOMMET Raynald	64 Rue des Calots	La Ferté-Bernard	Energie	39 641,00 €	15 910,00 €	30%	4 000 €	4 000 €
HULIN Emile et Claudette	11 Rue Robert Surmont	La Ferté-Bernard	Autonomie	6 233,00 €	5 608,00 €	20%	1 500 €	1 246 €
JEURISSEN Jochelm	4 Rue du Bas Bourg	Gréez-sur-Roc	Energie	34 799,00 €	29 839,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
JUMEAU Jean-Claude et Chantal	7 Rue de l'Argenterie	Melleray	Autonomie	12 596,00 €	10 317,00 €	20%	1 500 €	1 500 €
LACHAISE Killian	1622 Rue des Camélias	La Chapelle St Rémy	Energie	45 620,00 €	33 934,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
MERCIER Claude et Nicole	8 Rue des Anciens Combattants AFN	La Ferté-Bernard	Autonomie	9 534,00 €	6 055,00 €	15%	1 000 €	1 000 €
GRAFFIN-ODILLARD Stephen et Amélie	15 Rue de la Mairie	Tuffé Val de la Chéronne	Energie	43 298,00 €	34 000,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
RENIER Jean-Paul	12 Place Saint Denis	Cormes	Autonomie	5 691,00 €	5 121,00 €	20%	1 500 €	1 138 €
SAUSSEREAU Damien et Sylviane	La Tachellerie	Préval	Energie	38 608,00 €	32 887,00 €	15%	2 000 €	2 000 €
				TOTAL	696 996 €	552 904 €		58 525 €

Le dossier suivant accepté par délibération du 30 juin 2025 est retiré suite au refus de subvention de l'ANAH :

NOM Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
JURE Jules et Nicole	21 Rue de Bretagne	La Ferté-Bernard	Autonomie	4 799,00 €	3 120,00 €	15%	1 000 €	719 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Le dossier suivant accepté par délibération du 30 juin 2025 est retiré suite à une erreur sur le montant de la subvention, et est proposé la correction ci-dessous :

NOM Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
GUILLEMIN Nicole et Bernard	Le Cavereau	Souvigné sur Même	Energie Autonomie	10 794,92 €	8 415,00 €	15% 20%	2 000 € 1 500 €	2 000 € 1 500 €

Le dossier suivant accepté par délibération du 1^{er} juillet 2024 est retiré suite au décès du pétitionnaire :

NOM Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
BROUARD Danielle	16 avenue Bretagne	Sceaux-sur-Huisne	Autonomie	3 610,00 €	3 249,00 €	20%	1 500 €	722 €

Le dossier suivant accepté par délibération du 18 mars 2024 est retiré suite à l'abandon du dossier à la demande du pétitionnaire :

NOM Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
SAVONNEAU Audrey	27 Rue du Pré Garreau	Le Luart	Autonomie	3 664,00 €	1 832,00 €	15%	1 000 €	549 €

ENGAGE les subventions auprès des bénéficiaires listés dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux personnes désignées dès lors que ces dernières présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 44
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 6 octobre 2025

Pour extrait conforme

Le 7 octobre 2025

Le Secrétaire de séance

Mme Michèle LEGESNE

Le Président

M. Didier REVEAU